

# LA VENTE CROISÉE

CE QUE LES INVESTISSEURS  
DOIVENT SAVOIR

## VALEURS MOBILIÈRES NON INSCRITES CONSEILLERS PROFESSIONNELS NON INSCRITS

SELON LE DROIT DES VALEURS MOBILIÈRES, LES PROFESSIONNELS EN PLACEMENT ET LES CONSEILLERS FINANCIERS DOIVENT ÊTRE INSCRITS POUR VENDRE DES VALEURS MOBILIÈRES, À MOINS QU'ILS NE JOUISSENT D'UNE DISPENSE. SI LE PROFESSIONNEL EN PLACEMENT OU LE CONSEILLER FINANCIER N'EST PAS INSCRIT, COMMUNIQUEZ AVEC L'ORGANISME DE RÉGLEMENTATION DE VOTRE PROVINCE AVANT DE VOUS DÉPARTIR DE VOTRE ARGENT.

## « PLACEMENTS GARANTIS » OU « SANS RISQUE »

VOICI DES SIGNES AVERTISSEURS CLASSIQUES DE FRAUDE. SI ON VOUS FAIT DE TELLES PROMESSES, REMETTEZ VOTRE ARGENT DANS VOTRE POCHE ET COMMUNIQUEZ AVEC UN ORGANISME DE RÉGLEMENTATION. VOUS VENEZ PEUT-ÊTRE DE FAIRE LA CONNAISSANCE D'UN ARNAQUEUR.

## PEU D'INFORMATION AUCUN DOCUMENT ÉCRIT

LES PLACEMENTS LÉGITIMES VOUS FOURNISSENT DES DOCUMENTS PAR ÉCRIT. DES DOCUMENTS RÉDIGÉS PAUVREMENT ET DES ENTENTES RÉGLÉES PAR DE SIMPLES POIGNÉES DE MAIN DEVRAIENT VOUS METTRE LA PUCE À L'OREILLE. LE PLACEMENT EST PEUT-ÊTRE FRAUDULEUX.

## CONCLUSION

LA VENTE CROISÉE EST UNE TECHNIQUE DE VENTE QUI POUSSE L'ACHETEUR À SE PROCURER DES VALEURS MOBILIÈRES ADDITIONNELLES À SON PLACEMENT ORIGINAL.



APPRENEZ-EN  
PLUS À  
[NASAA.ORG](http://NASAA.ORG)



OU VISITEZ  
[FCNB.ca](http://FCNB.ca)